

## DELIBERATION N° 38

**Périmètre de Restauration Immobilière « Cœur Historique de Dieppe »  
Modification de la délibération du Conseil Municipal  
n°36 du 7 avril 2011 relative aux Enquêtes Publiques Préalables  
à la 10<sup>ème</sup> tranche de Déclaration d'Utilité Publique de Travaux,  
d'Acquisitions et Enquête Parcellaire**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39*

*Nombre de conseillers en exercice : 39*

*Nombre de présents : 34*

*Nombre de votants : 39*

### **LE 30 JUIN DEUX MILLE ONZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 22 juin 2011 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°33), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°31), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (jusqu'à la question n°39), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (à partir de la question n°12), Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°12), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°33), Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme LEGRAND Vérane, M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n°32), Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n°32), Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n°40), Mme EMO Céline (de la question n°1 à n°11), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°11), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°34), Mme OUVRY Annie.

**Pouvoirs ont été donnés par** : Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian, M. ELOY Frédéric à M. BREBION Bernard (jusqu'à la question n°32), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme LEGRAS Liliane (à partir de la question n°32), Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°40), Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric (à partir de la question n°34), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël.

.../...

M. Hugues FALAIZE, Adjoint au Maire, expose que le 7 avril 2011, le Conseil Municipal de Dieppe adoptait par délibération le lancement de la dixième tranche de Déclaration d'Utilité Publique de travaux, d'acquisitions et enquête parcellaire, ainsi que les procédures y afférentes, notamment la demande auprès de Monsieur le Préfet du Département d'ouverture de l'enquête publique conjointement avec celle relative aux acquisitions pour la sécurité, la salubrité des cœurs d'îlots, la création d'espaces publics, ainsi que celle concernant l'enquête parcellaire sachant que ces DUP devront être établies au bénéfice de la SEMAD, concessionnaire de l'opération .

16 parcelles avaient été ciblées dans le cadre de cette délibération dont 8 en vue d'une acquisition pour la sécurité, la salubrité des cœurs d'îlots, pour la création d'espaces publics et font l'objet d'une enquête parcellaire.

La délibération du Conseil Municipal fait référence à l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique du 19 octobre 2009 alors qu'il fallait se référer à l'arrêté préfectoral de fermeture de l'enquête publique en date du 18 mai 2010.

Aussi, afin de prévenir tout risque de recours à l'encontre de la 10<sup>ème</sup> tranche de DUP du fait de cette erreur matérielle, il convient d'apporter les rectifications ci-après à la délibération susvisée avant l'ouverture de l'enquête publique.

Considérant l'avis de la commission n° 6 en date du 21 juin 2011,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la rectification suivante à apporter à la délibération du 7 avril 2011 :

- la date de signature de l'arrêté préfectoral de fermeture de l'enquête publique n'est pas le 19 octobre 2009 mais le 18 mai 2010, il convient donc de substituer la date du 18 mai 2010 à celle du 19 octobre 2009.

**☞ Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité la proposition ci-dessus.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre,  
Par délégation du Maire,  
Myriam COLANGE  
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :  
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire